

Collection

Sols 25+

Guide de pose

Atteignez votre objectif plus rapidement

Pour obtenir directement l'information que vous cherchez, il vous suffit de cliquer sur l'un des titres de la table des matières ou sur l'une des adresses internet soulignées. Le symbole figurant sur  vous permet de revenir à la table des matières depuis une autre section.

Sommaire

Informations concernant la pose.....	2
Vidéos de pose	2
Exigences d'inspection et de diligence raisonnée.....	2
Sol support.....	3
» De manière générale, il convient de respecter les points suivants :.....	3
» Sols supports adaptés	4
Avant la pose	6
Pose	8
» Informations de base	8
» Méthodes de pose	9
» Revêtements de sol EGGER avec Système de pose CLIC it!	9
» Méthode de pose A : inclinaison sur le petit côté et la longueur, lame par lame	9
» Méthode de pose B : inclinaison sur la longueur et emboîtement au niveau du petit côté, lame par lame	10
» Méthode de pose C : pose par rangée en inclinant le petit côté et la longueur.....	12
» Revêtements de sol EGGER avec système de pose UniZip pour réalisation d'un motif à bâtons rompus.....	13
» Option 1 : pose en diagonale dans la pièce	13
» Option 2 : pose en parallèle (rendu parquet de château) dans la pièce	14
» Profils pour revêtement de sol et plinthes	15
» Consignes de pose complémentaires.....	16
Pose dans une salle de bains*	17
» Pose flottante dans les salles de bains	17
» Collage en plein des revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua+	18

Informations concernant la pose

Le présent guide de pose s'applique à tous les revêtements de sol EGGER.

Revêtement de sol EGGER	NatureSense	NatureSense Aqua	NatureSense Aqua+	AquaDura	AquaDura+
Catégorie de sol	Sols stratifiés			Sols hybrides	
Norme européenne	NF EN 13329			NF EN 16511	
Système de pose					
Pose flottante	✓	✓	✓	✓	✓
Collage en plein	×	×	✓	×	×
Sous-couche intégrée	×	×	×	✓	✓
Surface de pose maximum sans profil de transition	10 m × 10 m	10 × 10 m	15 × 15 m	10 m × 10 m	15 m × 15 m
Compatibilité avec les salles de bains	×	✓	✓	✓	✓
Compatibilité avec un chauffage au sol**	✓	✓	✓	✓	✓

*Décor EGGER NatureSense Herringbone conçus pour un motif à bâtons rompus

**Chauffage au sol électrique, voir la section « Supports à la compatibilité limitée »

Vidéos de pose

Pour accéder directement à la vidéo, scannez le QR code de la vidéo que vous souhaitez visionner.

Revêtements de sol EGGER avec Système de pose CLIC it!	avec le système de pré-verrouillage CLIC it! (YouTube)	avec le système CLIC it! pour une pose rangée par rangée (YouTube)	avec le système de pose UniZip
			

Exigences d'inspection et de diligence raisonnée

Les revêtements de sol EGGER sont fabriqués suivant des étapes de production haute précision sur des installations ultra-modernes, et sont soumis à des contrôles qualité stricts. Quel que soit le niveau de ces contrôles qualité, il n'est pas possible d'exclure totalement le risque ponctuel d'endommagement d'une lame, p. ex. pendant le transport. Par conséquent, il convient d'examiner les lames de sol à la recherche d'éventuels défauts avant et pendant la pose. Les lames endommagées ou celles qui ne sont pas conformes ne doivent pas être posées. Elles doivent être renvoyées au fournisseur afin d'être remplacées.



Sol support

De manière générale, il convient de respecter les points suivants :

- » Pour la pose du revêtement de sol, le sol support doit être prêt, c'est-à-dire être sec, propre, de niveau, exempt d'agents de démoulage ainsi que de fissures, et résistant à la traction et à la compression.
- » En termes de planéité, une exigence supérieure de $\leq 2 \text{ mm} / 1 \text{ m}$ doit être respectée.
- » Dans le cadre des exigences d'inspection et de diligence raisonnable, le prestataire réalisant la pose du revêtement de sol doit s'assurer avant la pose que le sol support convient. Il doit en outre rapporter tout « doute » par écrit si le sol support ne convient pas, c'est-à-dire tout défaut et/ou risque d'endommagement du revêtement supérieur du fait de la structure du sol support. Les points suivants doivent tout particulièrement être pris en compte pour évaluer si le revêtement de sol EGGER peut être posé. En cas de non-respect de cette condition, toute réclamation au titre de la garantie sera considérée comme nulle.

Contrôle de l'humidité du sol support

Il convient de vérifier en plusieurs points l'humidité du sol support afin de constater si ce dernier est suffisamment sec.

L'adéquation pour la pose est déterminée en mesurant la teneur en eau en CM %. Ces vérifications sont effectuées à l'aide d'un appareil CM (méthode au carbure de calcium) ; les valeurs seuils ne devant pas être dépassées sont les suivantes :

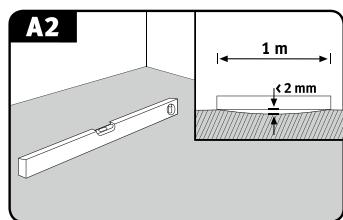
	Chape en béton*	Chape en sulfate de calcium*
sans chauffage de surface	< 2,0 CM %	< 0,5 CM %
avec chauffage de surface (chape chauffée)	< 1,8 CM %	< 0,3 CM %

*Ces valeurs s'appliquent aux chapes sans adjuvant. En cas d'utilisation d'adjuvant ou de chapes à séchage rapide, il convient de respecter les mesures et valeurs limites fixées par le fabricant.

Dans certains pays/régions, l'adéquation pour la pose est déterminée par la mesure de l'humidité relative correspondante, comme décrit ci-dessous.

	Seuil
Mesure KRL (humidité relative correspondante)	< 75 % d'humidité relative pour une chape non chauffée et < 65 % d'humidité relative pour une chape chauffée
BS 5325	< 75 % d'humidité relative (mesure de surface, Royaume-Uni)
NT Build 439	< 85 % d'humidité relative (Scandinavie)
ASTM F2170	< 80 % d'humidité relative (échantillon SITU, Amérique du Nord)

Contrôle de la planéité du sol support



Les contrôles de planéité sont effectués conformément aux normes en vigueur. Ils sont réalisés en posant une règle sur les points hauts de la surface et en évaluant la différence entre le point le plus bas et les surfaces d'appui. Pour une distance entre les points de mesure de 100 cm, l'écart vertical ne doit pas dépasser 2 mm. Les écarts plus importants doivent être compensés en prenant des mesures appropriées (par exemple, en appliquant un ragréage auto-lissant).



Contrôle de la résistance/de la portance du sol support

Le sol support doit former une couche étanche et autoporteuse.

Contrôle de la propreté du sol support

Le sol support doit avoir été soigneusement aspiré et rester propre.

Contrôle des conditions ambiantes

Avant, pendant et après la pose, les conditions ambiantes doivent être les suivantes :

- » température de l'air de 18 °C min.
- » température de la surface du sol de 15 °C min.
- » Le taux d'humidité relative doit être compris entre 40 % et 70 %.

Sols supports adaptés

On considère qu'un sol support convient pour la pose flottante d'un revêtement de sol EGGER s'il remplit les conditions spécifiées ci-dessus. Il s'agit notamment des sols supports suivants :

- » Tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- » Les panneaux en fibres de bois, les structures en panneaux OSB et en panneaux de particules
- » Les revêtements de sol existants, comme un carrelage céramique

Chapes avec chauffage au sol à l'eau chaude (chapes chauffées)/système de refroidissement

Lors de la préparation d'une structure dotée d'un chauffage au sol, tous les intervenants (constructeur, architecte, chauffagiste, technicien chauffage, installateur et fabricant du revêtement de sol) doivent travailler ensemble de façon coordonnée. Tous les sols chauffants nécessitent une planification adéquate et une parfaite coordination entre le système de chauffage et la chape, afin de garantir une fonctionnalité optimale et sans dommages sur la durée. En plus des contrôles d'usage du sol support, il convient de vérifier le système de chauffage/refroidissement par le sol (chauffage/refroidissement fonctionnels). Un document (procès-verbal) doit être fourni pour chaque saison afin de démontrer que la chape est correctement chauffée et refroidie.

Lors du chauffage de la couche de distribution de la charge et de la chaleur, une distinction est faite entre chauffage fonctionnel et chauffage de séchage.

- » Un chauffage fonctionnel est la preuve que l'installateur du système de chauffage a fourni une structure adéquate et sert à vérifier le bon fonctionnement des chauffages au sol.
- » Le chauffage de séchage permet d'éliminer l'humidité résiduelle présente dans la chape jusqu'à ce que la pose soit possible.
- » **Attention !** Le chauffage fonctionnel ne garantit pas que la chape a atteint le niveau d'humidité résiduelle requis pour pouvoir procéder à la pose. Il est donc généralement nécessaire d'effectuer un chauffage de séchage.
- » Les revêtements de sol EGGER sont généralement installés en pose flottante. Pour la pose flottante d'un revêtement sur une chape chauffée, il convient de vérifier tout particulièrement les valeurs de conductivité thermique du revêtement de sol et de la sous-couche d'isolation. Le total des valeurs de conductivité thermique de tous les composants doit être $< 0,15 \text{ m}^2\text{K/W}$. L'utilisation d'une sous-couche d'isolation ne faisant pas partie de la gamme d'accessoires EGGER annule toute garantie relative au respect de la conductivité thermique effective maximale de l'ensemble de la structure pour une pose flottante sur une chape avec sol chauffant.
- » La température de surface du sol chauffé ne doit pas dépasser 28 °C.
- » La pose sur un système de chauffage de surface à accumulation de nuit est interdite.



Sols supports compatibles dans certaines conditions

Les systèmes de type panneau chauffant électrique/film chauffant sont considérés comme des sols supports compatibles, dans une certaine mesure.

Les revêtements de sol EGGER peuvent être posés sur des systèmes de type surface chauffante électrique/film chauffant, sous réserve de remplir les conditions suivantes :

- » Ils doivent être contrôlés au moyen de capteurs et de régulateurs thermiques.
- » Ils doivent être approuvés par le fabricant du système de chauffage pour une utilisation avec les revêtements de sol EGGER.
- » Les films chauffants doivent recouvrir toute la surface. Toute pose partielle (par exemple, dans certaines zones d'une pièce) est interdite, afin d'empêcher toute variation de température et une répartition inégale de la chaleur.
- » Pour les systèmes de type film chauffant, il convient de poser une sous-couche d'une épaisseur de 3 mm maximum et d'une résistance à la compression (CS) de 60 kPa minimum, conformément aux instructions d'installation du fabricant du système de chauffage.
- » Dans le cadre de systèmes de type nappes chauffantes électrique (treillis), celles-ci doivent être mises en œuvre dans la chape conformément aux instructions d'installation du fabricant du système de chauffage associé.
- » L'utilisation de radiateurs à accumulation de nuit n'est pas autorisée.

Sols supports non adaptés

Les revêtements de sol EGGER ne doivent en aucun cas être posés sur un revêtement de sol textile. Les revêtements de sol textiles (PVC, couche intermédiaire vinyle et linoléum) et la moquette ne conviennent pas en termes de stabilité et d'hygiène. Ils doivent être retirés avant la pose. En cas de non-respect de cette condition, toute réclamation au titre de la garantie sera considérée comme nulle.

Sols supports minéraux

Pour la pose flottante d'un revêtement de sol EGGER sur un sol support minéral (chape, chape chauffée, carrelage, etc.), un film de protection contre l'humidité d'une valeur $SD > 75 \text{ m}$ doit toujours être posé sur toute la surface en remontant le long du mur, afin de servir de pare-vapeur. Posés par un professionnel, les films de protection contre l'humidité doivent se chevaucher de 5 à 20 cm au niveau des jonctions, selon le modèle. Afin d'améliorer l'isolation contre les bruits d'impact, il convient de poser une sous-couche d'isolation spécifique au sol support existant. Si vous utilisez une sous-couche EGGER Silenzio Duo, EGGER Silenzio Easy SD ou autre sous-couche 2 en 1 comparable avec protection contre l'humidité intégrée, la pose d'un pare-vapeur n'est pas nécessaire.

Sols supports en bois (panneaux OSB, panneaux de particules, panneaux de fibres, plancher massif)

Les éventuelles lames de plancher (ou de tout autre type de sol) qui sont instables doivent être préalablement vissées. Les lames de revêtement de sol EGGER doivent être posées perpendiculairement à la longueur des lames de plancher.

Afin d'améliorer l'isolation contre les bruits d'impact, il est recommandé de poser une sous-couche d'isolation spécifique au sol support existant sous le revêtement de sol EGGER. Les revêtements de sol EGGER avec sous-couche Silenzio stratifiée au verso peuvent être directement posés sur les planchers en bois (massifs ou non).

Attention !

- » Ne posez pas de pare-vapeur sur un sol support en bois.
- » Une sous-couche EGGER Silenzio spécifique au sol support possédant une résistance à la compression $CS \geq 60 \text{ kPa}$ et une épaisseur comprise entre 1,5 et 3,0 mm doit être installée sous le revêtement de sol EGGER.
- » Pour les revêtements de sol EGGER avec sous-couche Silenzio intégrée, aucune sous-couche d'isolation phonique supplémentaire ne doit être posée.

Pièces/zones exposées à l'humidité

Les revêtements de sol EGGER NatureSense ne doivent pas être posés dans des zones ou des pièces exposées à l'humidité telles qu'une salle de bains, une douche, un sauna, en extérieur, etc. En cas de non-respect de cette condition, toute réclamation au titre de la garantie sera considérée comme nulle.

Les revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua, NatureSense Aqua+, AquaDura et AquaDura+ font exception : ils peuvent également être posés dans des salles de bains d'utilisation domestique classique sans collecteur d'écoulement avec baignoire ou bac de douche, où la surface du sol n'est que brièvement et temporairement exposée à des éclaboussures.



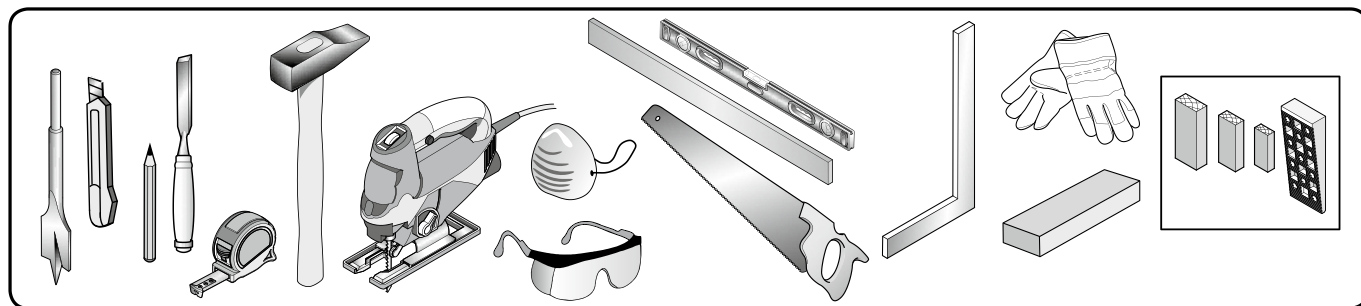
Avant la pose

Acclimatation des lames

Avant de débuter la pose, il convient de stocker les cartons contenant les lames de revêtement de sol soit dans la pièce où elles vont être posées, soit dans une pièce où règnent des conditions ambiantes similaires. Afin de permettre leur stabilisation, les conditions suivantes doivent être respectées :

- » Lames emballées
- » Pendant au moins 48 heures
- » stockage à plat à une distance d'au moins 50 cm de tout mur
- » à une température ambiante d'au moins 18 °C
- » avec une température minimale à la surface du sol d'au moins 15 °C
- » à une humidité relative de l'air ambiant comprise entre 40 % et 70 %

Outils et équipement de protection requis

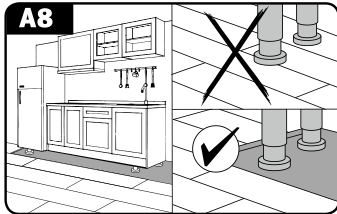


- » Scie électrique (sauteuse, circulaire ou à tronçonner), guillotine pour stratifié et cutter
- » Si nécessaire, perceuse et scie métallique pour la fixation/le découpage à la bonne taille des profils pour revêtement de sol et des plinthes
- » Mètre pliant, équerre et crayon
- » Bloc de frappe, marteau et éventuellement pied de biche
- » Entretoise
- » Portez un équipement de protection adéquat (gants et lunettes de protection, masque anti-poussière).

Sens de pose

Pour un meilleur résultat visuel, positionnez les lames de revêtement de sol EGGGER parallèlement à l'incidence de la lumière. Seuls les sols supports faits de lames de bois ou les parquets en damier/posés à coupe de pierre imposent une pose particulière. Dans un tel cas, les lames de sol doivent être posées perpendiculairement à la longueur des lames de plancher/au sens du damier.

Meubles de cuisine/placards intégrés



Les revêtements de sol EGGER ne doivent pas être posés sous des éléments de cuisine (à l'exception des îlots de cuisine) ou des placards intégrés fixes et/ou lourds afin d'éviter la fixation du sol d'un côté. Il est recommandé de poser le revêtement de sol uniquement jusque derrière la plinthe, de façon que le sol puisse être enlevé facilement à tout moment.

Si ce n'est pas possible, considérez l'une des alternatives suivantes :

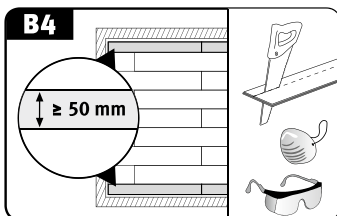
A) Désolidarisation :

- » Posez le revêtement de sol EGGER sur toute la surface et montez l'élément de cuisine/le placard intégré.
- » Désolidarisez la surface du revêtement de sol en la découpant entre les pieds du meuble et la plinthe.
- » Couvrez avec un profil ou laissez ouvert (zone non visible).

B) Découpage avec une scie cloche ($\varnothing$ du pied de meuble + 16 mm) :

- » Posez le revêtement de sol EGGER sur toute la surface.
- » Déterminez l'emplacement des pieds du meuble, marquez ces emplacements sur le revêtement de sol EGGER et découpez-les à l'aide d'une scie cloche.
- » Montez l'élément de cuisine/le placard intégré.

Préparation de la première et de la dernière rangée



Avant la pose, commencez par prendre les mesures de la pièce afin de déterminer si la largeur de la première rangée de lames doit être réduite. Ceci est nécessaire si vous constatez que la dernière rangée fera moins de 5 cm de large et/ou pour que la première et la dernière rangée aient la même largeur.

Distance au mur et jeux de dilatation

Comme tous les sols en bois, les revêtements de sol EGGER sont sujets à une certaine déformation, en raison de la fluctuation des conditions ambiantes à l'intérieur de la pièce. Ce comportement spécifique au matériau entraîne le besoin de prévoir des joints au niveau des murs et des angles pour toutes les structures fixes : murs, encadrements de porte, passages de tuyau, piliers, escaliers, etc. En outre, ces joints doivent toujours être prévus pour les zones et les dimensions suivantes :

- » Seuils de porte
- » Couloirs
- » Pièces aux angles nombreux (pièces en L)
- » Revêtements de sol EGGER NatureSense, NatureSense Aqua et AquaDura : pièces de longueur et / ou de largeur supérieure à 10 m.
- » Revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua+ et AquaDura+ : pièces de longueur et / ou de largeur supérieure à 15 m.

Lorsque les joints au niveau des murs et des angles et les joints de dilatation prévus sont de dimension suffisante, c'est-à-dire d'une largeur d'au moins 8-10 mm, la déformation de la surface installée est possible. Voici la formule à suivre : jeu de dilatation de 1,5 mm (de circonférence) par mètre de revêtement (par exemple : pièce de 10 m de long = distance au mur de 15 mm de chaque côté).

Les joints au niveau des murs et les joints de dilatation sont couverts par les plinthes et/ou les profils correspondants.

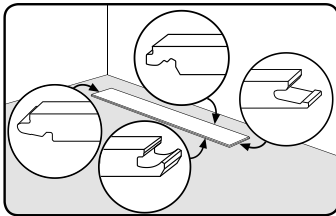
Remarque : pour la plupart des types de profils, il est nécessaire de monter la base (profil inférieur) de réception du profil de recouvrement (profil supérieur) avant la pose du revêtement de sol EGGER.



Pose

Informations de base

- » La pose doit être faite de jour ou avec un éclairage adapté/suffisant. Il convient d'examiner les lames de sol à la recherche d'éventuels défauts avant et pendant la pose. Les lames présentant un défaut ou un endommagement visible ne doivent pas être posées.
- » Les revêtements de sol EGGER sont installés en pose flottante, c'est-à-dire sans fixation (collage, vissage, etc.) des lames sur le sol support. En pose flottante, les différentes lames sont installées à l'aide du système de pose CLICit! ou UniZip, qui permet de les emboîter entre elles.
- » **Remarque :** les revêtements de sol NatureSense Aqua+ forment l'exception à la règle, car ils peuvent également être collés en plein sur toute la surface (pour plus de détails, voir la section « Collage en plein »).
- » **Remarque :** le système de pose UniZip peut être utilisé pour poser les revêtements de sol EGGER NatureSense conçus pour un motif à bâtons rompus.



- » Assurez-vous de faire la différence entre la rainure et la languette des lames.
 - » Commencez la pose dans l'angle gauche de la pièce, en veillant à orienter les deux côtés languette de la première lame face au mur et les deux côtés rainure face à vous.
 - » Les petits côtés (assemblages côté haut) doivent être décalés d'au moins 20 cm, ou ≥ 50 cm pour le format Long.
-
- » Pour les produits chanfreinés et/ou présentant un motif spécial (par exemple, les décors « carrelage »), assurez-vous que le petit côté (assemblage côté haut) est régulier par rapport au chanfrein et/ou au motif.
 - » Les éléments restants peuvent servir de lame de début ou de fin pour chaque rangée si elles présentent une longueur d'au moins 20 cm (> 50 cm pour le format Long), de façon à maintenir le décalage minimum des assemblages côté haut d'une rangée à l'autre.
 - » Afin de préparer la pose de la dernière rangée de lames, prenez la lame et superposez-la exactement sur l'avant-dernière rangée. Vous pouvez ensuite utiliser une chute de lame (dans sa largeur) pour retranscrire les reliefs du mur sur la lame, en tenant compte de l'espacement prédéfini.
 - » Pour découper une lame à la bonne taille à l'aide d'une scie circulaire, plongeante ou à coupe transversale, placez-la décor vers le haut. Si vous utilisez une scie sauteuse, déplacez-la sur le dos de la lame.



Méthodes de pose

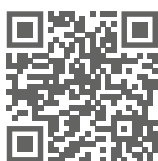
Pour la pose d'un revêtement de sol EGGER, plusieurs méthodes de pose sont possibles :

Revêtements de sol EGGER avec Système de pose CLIC it!

Méthode A : inclinaison sur le petit côté et la longueur
(lame par lame)

Méthode B : inclinaison sur la longueur et emboîtement au niveau du petit côté, lame par lame

Méthode C : pose rangée par rangée en inclinant le petit côté et la longueur



Revêtements de sol EGGER avec système de pose UniZip (motif à bâtons rompus)

pour certains revêtements de sol EGGER NatureSense

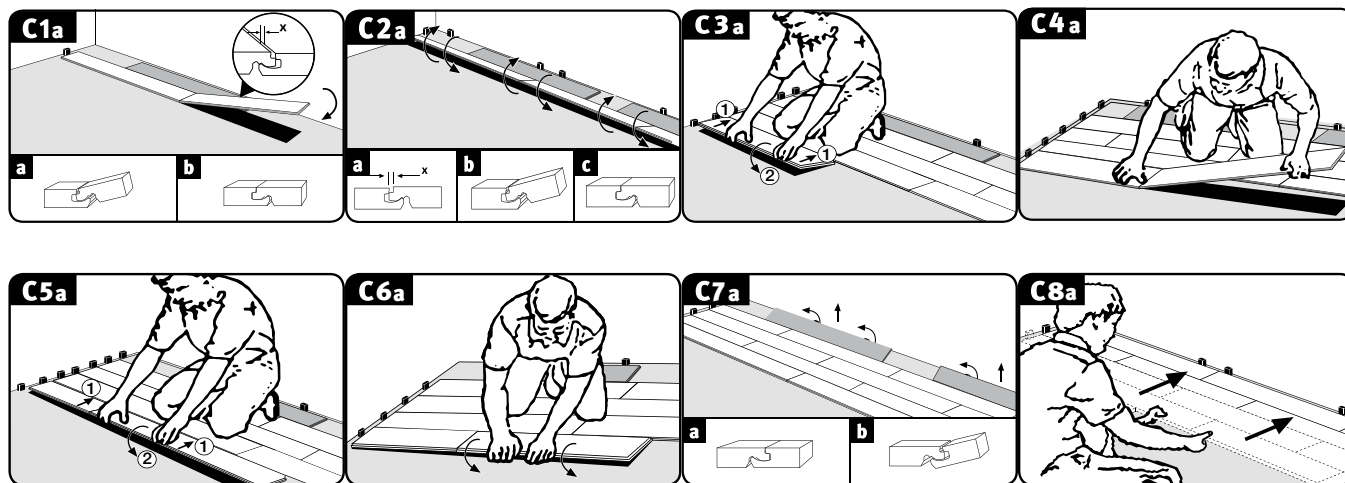
Option 1 : pose en diagonale dans la pièce

Option 2 : pose en parallèle (« vers la serrure ») dans la pièce



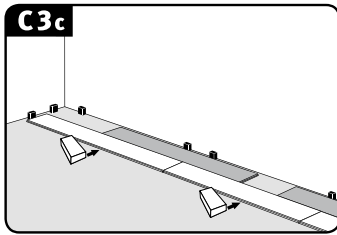
Revêtements de sol EGGER avec Système de pose CLIC it!

Méthode de pose A : inclinaison sur le petit côté et la longueur, lame par lame



- » Placez la première lame dans l'angle gauche de la pièce, les deux côtés languette face au mur.
- » Assemblez les lames de la première rangée en inclinant la languette courte de la lame à poser en diagonale depuis le haut dans la rainure courte de la lame déjà posée. Puis déposez la lame au sol en appuyant légèrement sur le petit côté. La dernière lame de la première rangée doit être marquée et découpée à la longueur souhaitée, puis posée comme décrit ci-dessus (fig. C1a).
- » Assurez-vous que les lames de la première rangée sont alignées avec précision dans leur longueur. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser une lame de sol comme butée/entretoise entre le mur et la première rangée, respectivement dans la zone des assemblages du petit côté. Une fois les 2 à 3 premières rangées posées, retirez ces lames servant de butée et alignez le revêtement de sol déjà posé avec le mur, en respectant la distance revêtement-mur et en plaçant les entretoises.
- » Inclinez la première lame de la deuxième rangée et des rangées suivantes de biais, dans la longueur, depuis le haut, en plaçant la languette dans la rainure de la rangée précédemment posée. Puis déposez la lame au sol en appuyant légèrement (fig. C3a).





Attention ! Une fois les lames assemblées dans la longueur, terminez l'assemblage en appliquant de légers coups à l'aide du bloc de frappe.

» Posez toutes les lames suivantes de la rangée de la manière suivante :

1. Inclinez la languette avant de biais depuis le haut et placez-la dans la rainure avant de la lame précédemment posée, puis déposez la lame au sol (en appuyant légèrement sur l'avant), aussi près que possible du bord long de la rangée déjà installée (fig. C4a).
2. Soulevez légèrement la lame à poser dans sa longueur (fig. C5a).
3. Emboîtez la languette dans la longueur de biais depuis le haut dans la rainure de la rangée précédemment posée (poussez pour insérer). Puis déposez la lame au sol de façon à réaliser l'assemblage dans la longueur (fig. C6a).

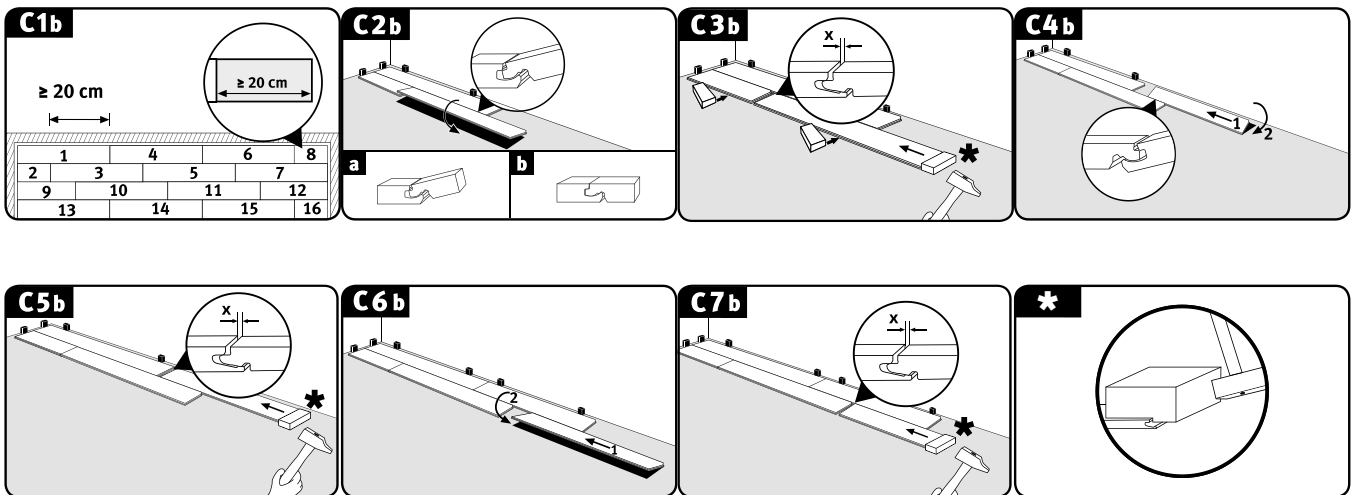
Remarque : lorsque vous soulevez et inclinez la lame dans sa longueur, la lame adjacente à sa gauche est systématiquement soulevée elle aussi, car les deux lames sont déjà assemblées.

4. Assurez-vous que tous les assemblages sont totalement fermés, c'est-à-dire non visibles. En présence d'assemblages peu visibles par-ci par-là, il est possible de les fermer en tapant légèrement et avec précision à l'aide d'un bloc de frappe.

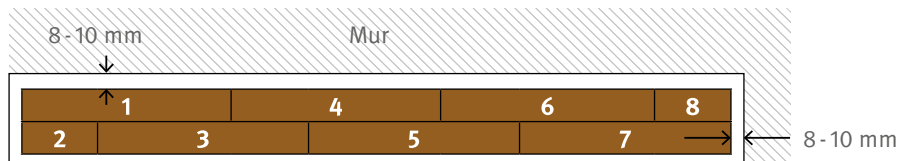
Posez les lames restantes comme décrit ci-dessus, en ajustant la longueur de la première et/ou de la dernière lame si nécessaire.

Méthode de pose B :

inclinaison sur la longueur et emboîtement au niveau du petit côté, lame par lame



» Les lames des deux premières rangées peuvent être posées simultanément en passant régulièrement de l'une à l'autre, tout en respectant le décalage minimal entre les joints de bout (fig. C1b).



- » Lame 1 = placez la première lame dans l'angle gauche de la pièce, les deux côtés languette face au mur.
- » Lame 2 = inclinez cette lame dans la longueur, préalablement découpée à la bonne longueur.
- ✓ Pour ce faire, placez la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la lame 1. Puis déposez la lame 2 sur le sol.
- » Lame 3 = inclinez dans la longueur et emboîtez sur le petit côté du chant décoratif (sans frapper !)
- ✓ Pour commencer, placez la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la lame 1 (fig. C2b).
- ✓ Dans cette position inclinée, poussez la lame 3 aussi près que possible du petit côté de la lame 2, de façon que la languette courte de la lame 3 repose sur la rainure courte de la lame 2 (fig. C3b).
- ✓ Verrouillez ensuite l'assemblage longitudinal en abaissant la lame 3 et emboîtez dans la longueur.
- ✓ Verrouillez le raccord avant en emboîtant la lame horizontalement dans le chant décoratif à l'aide d'un marteau et d'un bloc de frappe (fig. C3b).

Remarque :

- ✓ pour ajuster la hauteur, il est recommandé de placer une lame dans la longueur dans la zone de l'assemblage côté avant.
- ✓ Des coups de marteau trop forts peuvent causer un endommagement de l'assemblage, qui n'apparaîtra que plus tard à l'usage.
- » Lame 4 = inclinez dans la longueur opposée et emboîtez la lame du petit côté comme décrit ci-dessus.
- ✓ Placez la rainure longitudinale de biais sous la languette longitudinale de la lame 3 (fig. C4b).
- ✓ Dans cette position inclinée, poussez la lame 4 aussi près que possible du petit côté de la lame 1, de façon que la languette courte de la lame 4 repose sur la rainure courte de la lame 1 (fig. C4b).
- ✓ Verrouillez ensuite l'assemblage longitudinal en abaissant la lame 4 (fig. C4b).

Attention ! Une fois les lames assemblées dans la longueur, terminez l'assemblage en appliquant de légers coups à l'aide du bloc de frappe.

- ✓ Verrouillez l'assemblage avant en l'emboîtant horizontalement dans le chant décoratif à l'aide d'un marteau et d'un bloc de frappe (fig. C5b).

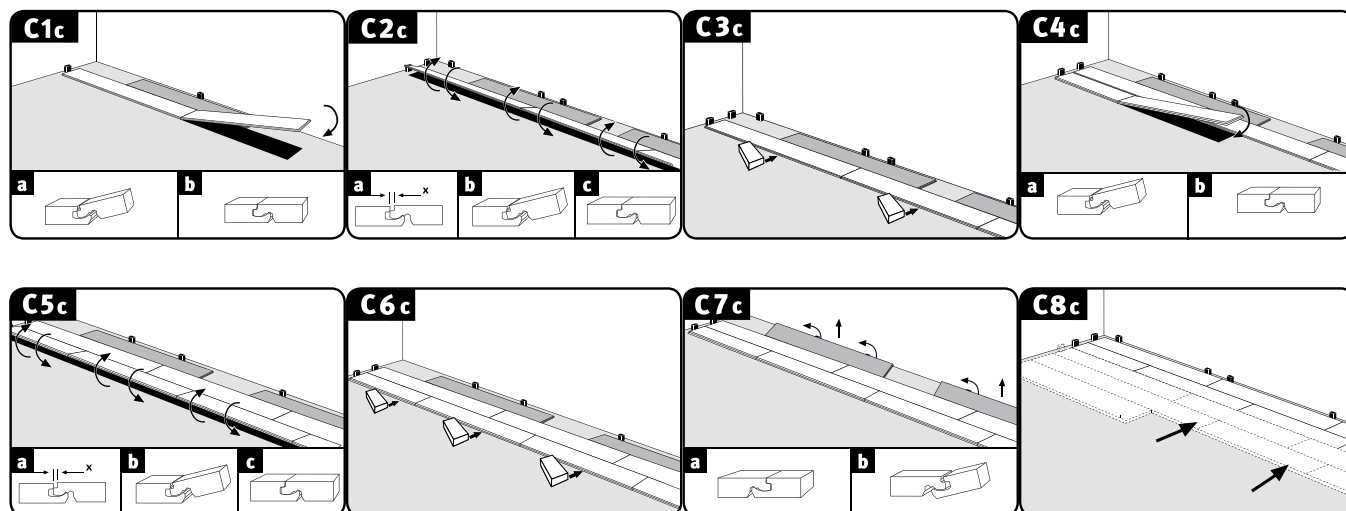
- » Lame 5 = inclinez dans la longueur et emboîtez la lame dans le petit côté (voir lame 3).
- » Lame 6 = inclinez dans la longueur et emboîtez la lame dans le petit côté (voir lame 4).
- » Lame 7 = inclinez dans la longueur et emboîtez la lame dans le petit côté (voir lame 3).
- » Lame 8 = inclinez dans la longueur et emboîtez la lame dans le petit côté (voir lame 4).
- » Posez toutes les lames restantes des deux premières rangées comme décrit ci-dessus, en découpant la longueur de la première et/ou de la dernière lame à la taille requise.
- » Orientez ensuite les deux premières rangées en respectant la distance revêtement-mur par rapport au mur dans la longueur, et mettez en place les entretoises.
- » Inclinez la première lame de la troisième rangée et des rangées suivantes de biais depuis le haut, en plaçant la languette dans la rainure de la rangée précédemment posée. Puis déposez la lame au sol en appuyant légèrement.

Attention ! Une fois les lames assemblées dans la longueur, terminez l'assemblage en appliquant de légers coups à l'aide du bloc de frappe.

- » Posez toutes les lames suivantes de la rangée de la manière suivante :
- ✓ Pour commencer, placez la languette longitudinale de biais depuis le haut dans la rainure longitudinale de la rangée précédente.
- ✓ Dans cette position inclinée, poussez la lame aussi près que possible du bord avant de la lame de gauche, de façon que la languette avant de la lame repose sur la rainure de la lame de gauche.
- ✓ Verrouillez ensuite l'assemblage longitudinal en abaissant la lame.
- ✓ Verrouillez le raccord court en emboîtant la lame horizontalement dans le chant décoratif à l'aide d'un marteau et d'un bloc de frappe (fig. C3b).
- ✓ Posez les lames restantes comme décrit ci-dessus, en ajustant la longueur de la première et/ou de la dernière lame si nécessaire.



Méthode de pose C : pose par rangée en inclinant le petit côté et la longueur



- » Placez la première lame dans l'angle gauche de la pièce, les deux côtés languette face au mur (figure C1c).
- » Assemblez les lames de la première rangée en inclinant la languette avant de la lame à poser de biais depuis le haut dans la rainure avant de la lame déjà posée. Puis déposez la lame au sol en appuyant légèrement sur le petit côté (fig. C1c). La dernière lame de la première rangée doit être découpée à la longueur souhaitée, puis posée comme décrit ci-dessus.
- » Assurez-vous que les lames de la première rangée sont alignées avec précision dans leur longueur. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser une lame de sol comme butée entre le mur et la première rangée, respectivement dans la zone des joints de bout (fig. C1c à C6c). Une fois les 2 à 3 premières rangées posées, les éléments de butée sont retirés et la surface est posée de façon que ce point soit aligné avec le mur dans la longueur, en respectant la distance au mur (placez des entretoises) (fig. C7c et C8c).
- » Posez la première lame de la deuxième rangée et des rangées suivantes en plaçant la languette longitudinale sur la rainure longitudinale convexe de la rangée précédemment posée, sans fermer l'assemblage (fig. C3c).

Voir aussi le pré-verrouillage avec le système CLIC it! (YouTube)
(Fig. C3c).

Pré-verrouillage avec le système CLIC it! (YouTube)



- » Dans une même rangée, toutes les lames subséquentes sont d'abord assemblées par l'avant (fig. C4c).
- ✓ Inclinez la languette avant depuis le haut et placez-la dans la rainure arrière de la lame précédemment posée, puis posez la lame (en appuyant légèrement sur le petit côté) aussi près que possible du bord long de la rangée déjà installée. Ainsi, la languette repose sur la rainure convexe longitudinale de la rangée précédente.
- » Verrouillez l'assemblage longitudinal (fig. C5c / C6c).



Pose rangée par rangée avec le système CLIC it! (YouTube)



- ✓ Soulevez légèrement la première lame dans la longueur.
- ✓ Dans cette position inclinée et en exerçant une légère pression, emboîtez ensuite la languette longitudinale dans la rainure de la rangée précédente.
- ✓ Poursuivez de gauche à droite jusqu'à ce que toute la rangée soit liée à la rangée précédente et repose à plat.

Remarque : assurez-vous que les lames ne se sont pas déplacées sur le côté court.

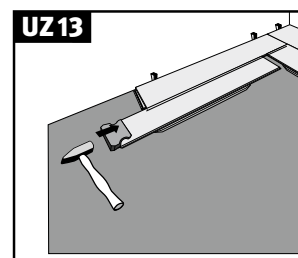
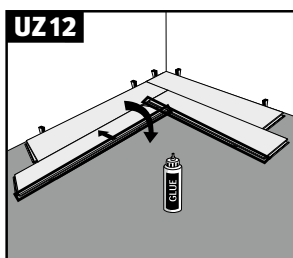
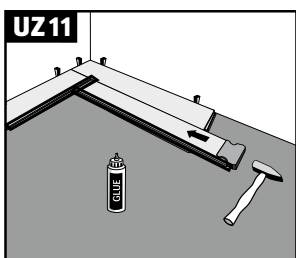
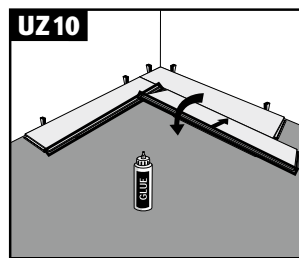
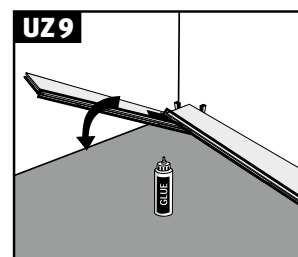
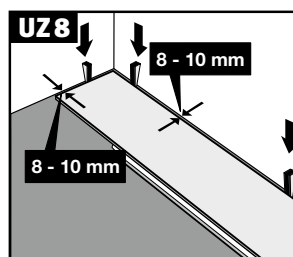
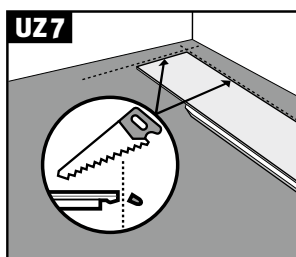
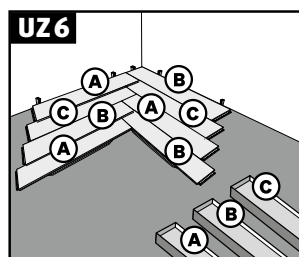
Attention ! Une fois les lames assemblées dans la longueur, terminez l'assemblage en appliquant de légers coups à l'aide du bloc de frappe.

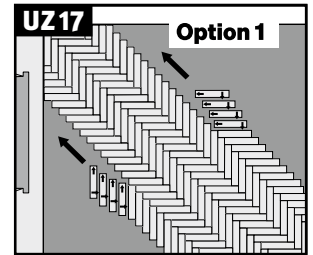
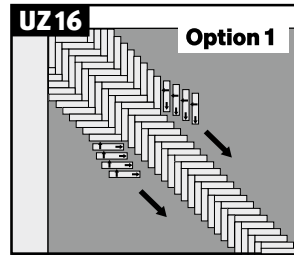
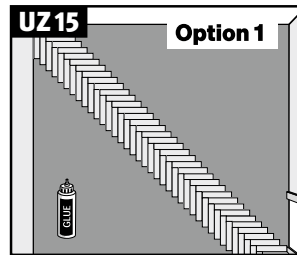
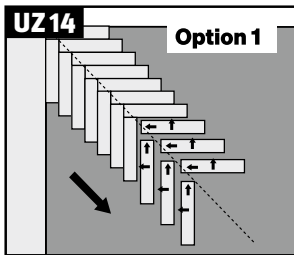
- ✓ Posez les rangées restantes comme décrit ci-dessus, en ajustant la longueur de la première et/ou de la dernière lame si nécessaire.

Revêtements de sol EGGER avec système de pose UniZip pour réalisation d'un motif à bâtons rompus pour certains revêtements de sol EGGER NatureSense

Au lieu d'alterner les lames A et B, il est possible d'utiliser ces éléments sur les côtés droit et gauche du motif à bâtons rompus.

Option 1 : pose en diagonale dans la pièce

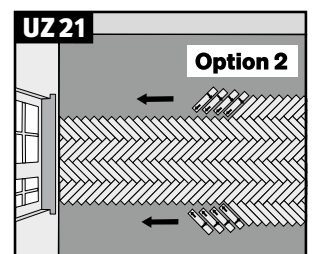
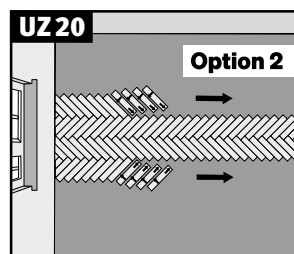
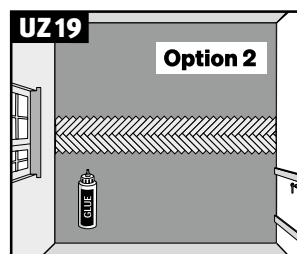
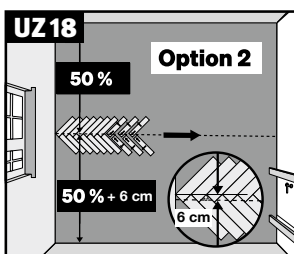




- UZ6 : Commencez la pose dans un angle de la pièce. Posez tour à tour une lame de chaque lot (A, B, C).
- UZ7 : L'assemblage par emboîtement (languette longitudinale, rainure petit côté) doit être défait sur la première lame.
- UZ8 : Utilisez une entretoise pour vous assurer de conserver une distance au mur de 8-10 mm.
Sur la deuxième lame, seule la languette longitudinale doit être sciée.
Tous les assemblages par emboîtement du premier motif à bâtons rompus doivent être collés à l'aide de colle PVAC.
- UZ9 : L'assemblage par emboîtement (languette longitudinale) doit être défait sur la deuxième lame.
Inclinez ensuite la deuxième lame pour insérer le petit côté dans la longueur de la première lame.
- UZ10 : Puis inclinez la troisième lame pour insérer la longueur dans la première lame.
- UZ11 : À l'aide du bloc de frappe, emboîtez le petit côté de la troisième lame dans la deuxième lame.
- UZ12-15 : Posez le premier ensemble du motif à bâtons rompus dans l'angle opposé de la pièce et fixez-le à l'aide de cales afin de l'empêcher de glisser pendant la suite de la pose. Vous pouvez éventuellement utiliser les chutes au début d'une rangée. Les chutes doivent être collées.
- UZ16-17 : Poursuivez la pose du motif à bâtons rompus à droite et à gauche du premier ensemble du motif.
Assurez-vous d'incliner les lames d'abord dans la longueur avant de les emboîter dans le petit côté.
Selon la pièce, il n'est parfois pas possible d'incliner la longueur puis d'emboîter le petit côté.
Le système de pose UniZip permet à la lame d'être emboîtée dans n'importe quelle direction, par exemple de façon que le petit côté soit incliné en premier puis que la lame soit emboîtée dans la longueur.

Posez le revêtement de sol jusqu'à recouvrir toute la pièce. Les lames qui se terminent directement au niveau du mur sont coupées à la bonne longueur de façon à conserver une distance au mur de 8-10 mm.

Option 2 : pose en parallèle (rendu parquet de château) dans la pièce



- UZ18 : Pour réaliser ce motif à bâtons rompus, commencez avec le premier ensemble au centre de la pièce, puis continuez le motif par la droite et la gauche de ce premier ensemble. Pour obtenir une distance au mur homogène, marquez la ligne centrale de la pièce d'un mur à l'autre à l'aide d'une craie ou d'un laser.



Utilisez une entretoise pour vous assurer de conserver une distance au mur de 8 - 10 mm.
Tous les assemblages par emboîtement du premier motif à bâtons rompus doivent être collés à l'aide de colle PVAC.
Inclinez la deuxième lame pour insérer le petit côté dans la longueur de la première lame.
Puis inclinez la troisième lame pour insérer la longueur dans la première lame.
À l'aide du bloc de frappe, emboîtez ensuite le petit côté de la troisième lame dans la deuxième lame.
Assurez-vous que les lames sont d'abord inclinées dans la longueur avant d'emboîter les lames sur le petit côté.

Attention !

Pour une installation symétrique dans la pièce, déplacez l'ensemble de 6 cm vers la droite depuis le centre de la pièce.

UZ19 : Posez le premier ensemble du motif à bâtons rompus au niveau du mur opposé et fixez-le à l'aide de cales afin de l'empêcher de glisser pendant la suite de la pose. Vous pouvez éventuellement utiliser les chutes au début d'une rangée.

Les chutes doivent être collées.

UZ20-21 : Poursuivez la pose du motif à bâtons rompus à droite et à gauche du premier ensemble du motif.
Selon la pièce, il n'est parfois pas possible d'incliner la longueur puis d'emboîter le petit côté.
Le système de pose UniZip permet à la lame d'être emboîtée dans n'importe quelle direction, par exemple de façon que le petit côté soit incliné en premier puis que la lame soit emboîtée dans la longueur.
Posez le revêtement de sol jusqu'à recouvrir toute la pièce. Les lames qui se terminent directement au niveau du mur sont coupées à la bonne longueur de façon à conserver une distance au mur de 8-10 mm.

Profils pour revêtement de sol et plinthes

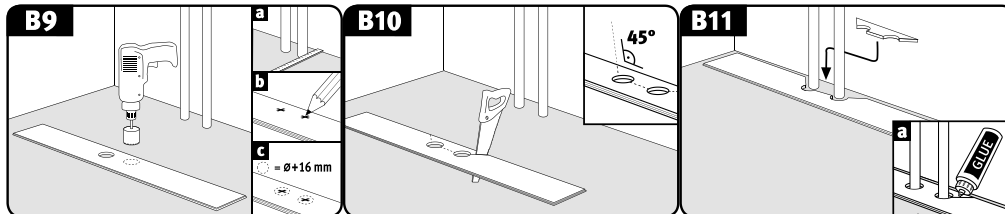
Une fois la pose du revêtement de sol terminée dans les règles de l'art, il convient de procéder au montage des profils pour revêtement de sol et des plinthes. Une notice de montage spécifique est jointe aux accessoires.

Remarque : pour la plupart des types de profils, il est nécessaire de monter la base (profil inférieur) de réception du profil de recouvrement (profil supérieur) avant la pose du revêtement de sol EGGER.



Consignes de pose complémentaires

Passages de tuyaux



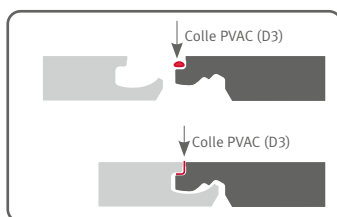
Colle = Colle PVAC (D3)

- » Mesurez la position des tuyaux et marquez-la sur les lames (en tenant compte des joints périphériques).
- » Percez des trous d'un diamètre 16 mm supérieur à celui des tuyaux.
- » Sciez la pièce jusqu'aux trous selon un angle de 45°.
- » Ajustez et collez le morceau scié.

Huisseries

- » En présence d'huissieries, il est recommandé de les recouper de l'épaisseur posée (revêtement de sol + matériaux de sous-couche) après en avoir discuté avec le client.
- » Posez ensuite le revêtement de sol jusque sous l'huissierie en respectant la distance au mur/les joints périphériques recommandés. Dans le cas où la pose se termine au niveau d'une huisserie, la lame correspondante peut être inclinée dans la longueur et rabattue devant l'huissierie. Avec la lame placée à plat sur le sol, emboîtez-la sous l'huissierie dans l'assemblage côté avant à l'aide d'un marteau et d'un bloc de frappe, afin de verrouiller l'ensemble.
- » Si l'huissierie ne peut pas être raccourcie, un profil de remplissage PE standard doit être inséré dans le joint périphérique sur le pourtour (dans la zone de l'huissierie) et recouvert de silicone.

Locaux commerciaux*



Dans les locaux commerciaux, où l'exposition à l'humidité/aux liquides est susceptible d'être supérieure à la moyenne, il est nécessaire de réaliser un scellement avec une colle PVAC (D3). Appliquez cette colle d'étanchéité au niveau de la languette côté court et dans la longueur, de façon à ce qu'elle ressorte lors de l'assemblage des lames sur toute la zone de jonction. Le surplus de colle peut être éliminée de la surface immédiatement ou après un bref temps de séchage.

*Exceptions : EGGER Flooring NatureSense Aqua, AquaDura et EGGER Flooring NatureSense Aqua+, AquaDura+

Dépose/démontage des lames*

Si vous souhaitez déposer des lames sans risque de casse, vous devez déboîter toute la rangée en l'inclinant, puis chaque lame l'une après l'autre par les extrémités avant en maintenant l'inclinaison. Procédez avec précaution afin de ne pas endommager les rainures et les languettes.

*S'applique uniquement aux revêtements de sol doté du système de raccordement CLIC it! et pour la première pose, en accord avec la déclaration de garantie EGGER disponible sur www.egger.com



Pose dans une salle de bains*

Les revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua, AquaDura, NatureSense Aqua+ et AquaDura+ peuvent également être posés dans des salles de bains d'utilisation domestique classique sans collecteur d'écoulement avec baignoire ou bac de douche, où la surface du sol n'est que brièvement et temporairement exposée à des éclaboussures.

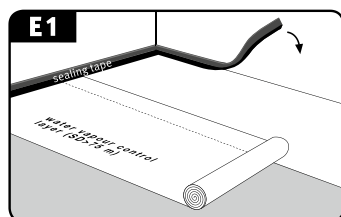
*Utilisations exclues : pièces humides (saunas, bains de vapeur, cabines de douche, toilettes communales et piscines), applications où l'exposition à l'humidité ou aux liquides est permanente ou élevée, salles de bains avec collecteur d'écoulement et toutes les applications extérieures.

Pose flottante dans les salles de bains

Les sols supports convenant à la pose flottante des revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua, AquaDura, NatureSense Aqua+ et AquaDura+ dans une salle de bains sont ceux répertoriés ci-dessous, à la condition qu'ils remplissent les exigences de compatibilité décrites à la section « Sol support » :

- » Tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- » Carrelage céramique

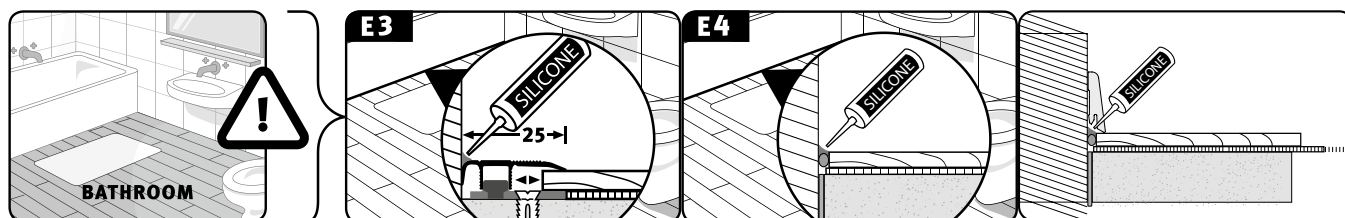
Le sol support doit être correctement étanchéifié afin d'éviter que la structure ne soit endommagée par l'humidité de façon permanente.



Attention : il est absolument nécessaire de poser un film de protection contre l'humidité adapté au système sur toute la surface et de l'étanchéifier avec une bande d'étanchéité dans la zone de raccord mural, remontant le long du mur.

Film de protection contre l'humidité et bande d'étanchéité.

- » Pour la pose flottante des revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua et AquaDura, ainsi que NatureSense Aqua+ et AquaDura+ dans les salles de bains, utilisez l'une des méthodes décrites à la section « Méthodes de pose » dans laquelle les lames sont emboîtées à l'aide du système de raccordement CLICit!.



Attention :

- » tous les joints de dilataion doivent être garnis de mastic PE (cordon mousse) et scellés avec du silicone sanitaire élastique afin de les rendre étanches et souples.
- » En cas de pose dans des pièces alimentées en eau (salles de bains, buanderies, etc.) ou à proximité de lavabos et d'éviers, de machines à laver, de lave-vaisselle, de réfrigérateurs et/ou de congélateurs, tous les joints de dilataion au niveau des murs, des cabines de douche et des conduites doivent être recouverts/scellés afin de les rendre étanches et élastiques en permanence.
- » Toute infiltration d'eau sous le sol doit impérativement être évitée. Les plinthes et profils d'extrémité éventuels sur les murs carrelés, les encadrements de porte, etc., doivent également être scellés avec du silicone sanitaire au niveau du sol, afin de les rendre étanches et élastiques en permanence.
- » Seuls des profils de transition, d'adaptation et de finition en aluminium peuvent être utilisés. Le joint entre le profil et le mur doit être fermé de manière étanche par un joint d'étanchéité élastique.



Collage en plein des revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua+

Les sols supports convenant à la pose des revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua+ par un collage en plein sont ceux répertoriés ci-dessous, à la condition qu'ils remplissent les exigences de compatibilité décrites à la section « Sol support ».

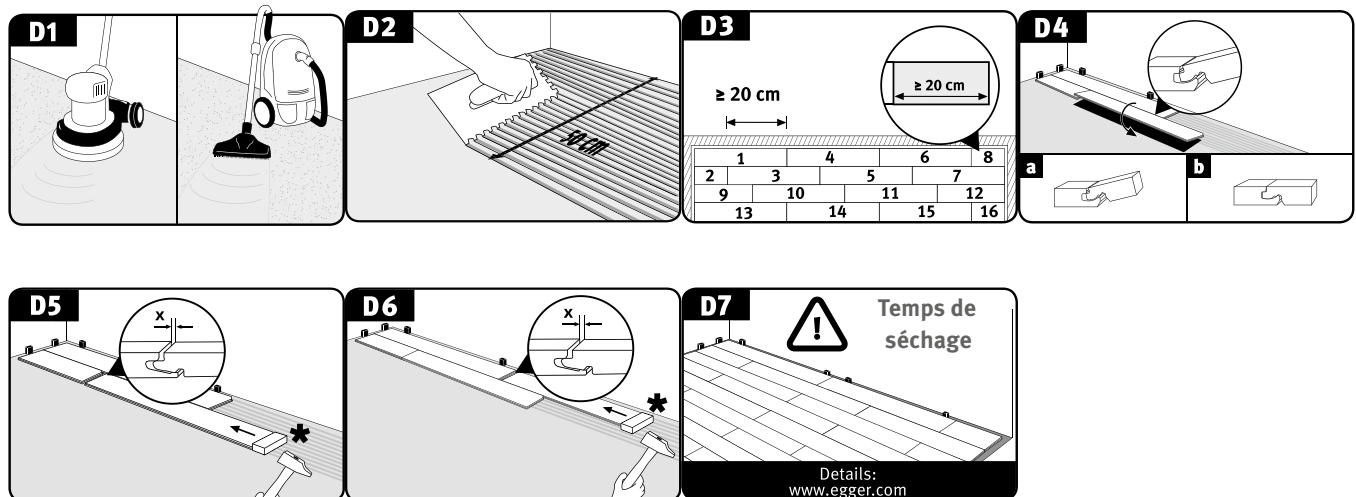
Application standard (en milieu sec)

- » tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- » Les panneaux en fibres de bois, les structures en panneaux OSB et en panneaux de particules
- » Les carrelages céramiques (couche de fond/matériau de remplissage spécifique au carrelage nécessaire)

Application de salle de bains (en milieu humide)

- » tous les types de chapes, y compris les chapes avec système chauffant à l'eau chaude
- » Les carrelages céramiques (couche de fond/matériau de remplissage spécifique au carrelage nécessaire)

Les revêtements de sol EGGER NatureSense Aqua+ peuvent être collés en plein dans les applications privées comme commerciales. Pour un collage en plein, la pose est réalisée comme décrit à la section « Méthode B : inclinaison sur la longueur et emboîtement à l'avant, lame par lame »



Règles générales :

- » Il convient d'utiliser une colle agréée par le fabricant. Toutes les spécifications fournies par le fabricant de la colle (notamment la denture de la spatule, les temps d'ajustement et de prise) sont à respecter. En cas de non-respect de cette condition, toute réclamation au titre de la garantie sera considérée comme nulle. Les colles agréées sont indiquées sur le site www.egger.com.
- » Le collage en plein doit être réalisé par un spécialiste (c'est-à-dire un poseur professionnel).
- » Il convient d'éviter un mauvais positionnement des lames dans la couche de colle. En l'absence de la planéité du sol support requise pour la pose, une couche de fond et/ou un matériau de remplissage spécifiques doivent impérativement être appliqués. Pour les carrelages, l'application d'une couche de fond et d'un matériau de remplissage spécifiques est toujours nécessaire.
- » Les chapes doivent être obligatoirement poncées et aspirées à l'aide d'un aspirateur industriel.
- » Dans les salles de bains, le sol support doit être correctement étanchéifié avant la pose afin d'éviter que la structure ne soit endommagée par l'humidité de façon permanente.
- » Selon le sol support, la spatule crantée doit être remplacée par une nouvelle tous les 30 à 50 m² au maximum.
- » La société EGGER Holzwerkstoffe Wismar GmbH & Co. KG ne peut être tenue responsable d'une utilisation et d'un traitement inadéquats du système de collage.



- » Dans le cas d'une pose en plein, les profils de dilatation n'ont besoin d'être intégrés aux zones de transition et aux couloirs que si un joint fonctionnel est inclus dans la structure. Les deux zones doivent se chevaucher dans l'espace, car les joints structurels fonctionnels doivent se dilater dans le revêtement supérieur.
- » La surface maximum pour un collage en plein est déterminée par les joints structurels fonctionnels. Ainsi, la règle reconnue par la profession qui s'applique est la suivante : tous les joints de construction fonctionnels situés dans le sol support ne doivent jamais être sujets à une fermeture forcée et doivent pouvoir se dilater dans le revêtement supérieur.
- » Les joints apparents/de rétraction dans la surface ainsi que les zones de transition au niveau des seuils doivent être adaptés à la contrainte après le durcissement de la chape et avant la pose du revêtement de sol, p. ex. en les ouvrant, en insérant le serre-joint/les connecteurs et en les jointoyant avec une résine céramique. Ils n'ont pas besoin d'être intégrés dans le revêtement de sol posé ultérieurement.
- » La disposition et la spécification des joints, en particulier des joints de dilatation, relève de la responsabilité de l'agenceur.
- » **Remarque :** ne pas tenir compte des joints de dilatation peut, dans certains cas, entraîner des conséquences irréparable sur le revêtement de sol.

Attention ! Le temps de séchage et de durcissement de la colle utilisée doit être impérativement respecté avant que le revêtement de sol posé puisse être utilisé.



www.egger.com

**EGGER Holzwerkstoffe Wismar
GmbH & Co. KG**

Am Haffeld 1

23970 Wismar

Allemagne

T +49 3841 301-0

F +49 3841 301-20222

support-flooring@egger.com

Remarque sur le caractère provisoire du contenu :

Les présentes instructions de mise en œuvre ont été préparées sur la base des meilleures informations disponibles et avec une diligence raisonnable. Les données fournies reposent sur des tests en situation réelle et des tests internes, ils reflètent l'état actuel de nos connaissances. Elle a une visée informative uniquement et ne constitue pas une garantie quant aux propriétés du produit ou à son adéquation à des applications spécifiques. Nous déclinons toute responsabilité concernant les éventuelles imprécisions, erreurs dans les normes ou fautes d'impression. Par ailleurs, en raison d'évolutions futures des revêtements de sols produits par EGGER ainsi que des modifications apportées aux normes et autres documents légaux publics, certains paramètres techniques peuvent évoluer. Nos conditions générales s'appliquent.

